

ALBUM DE PHOTOS PRISES LE 5 MARS 2021

Photos 1 et 2 : Seuils rocheux (déjà infranchissables) au niveau desquels sera construite la prise d'eau.

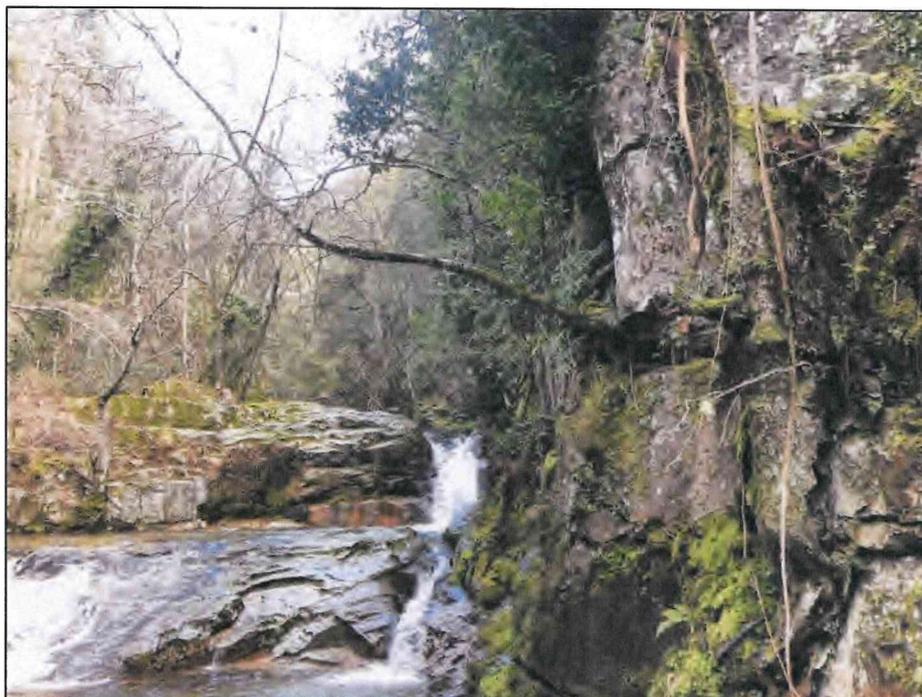


Photo 1

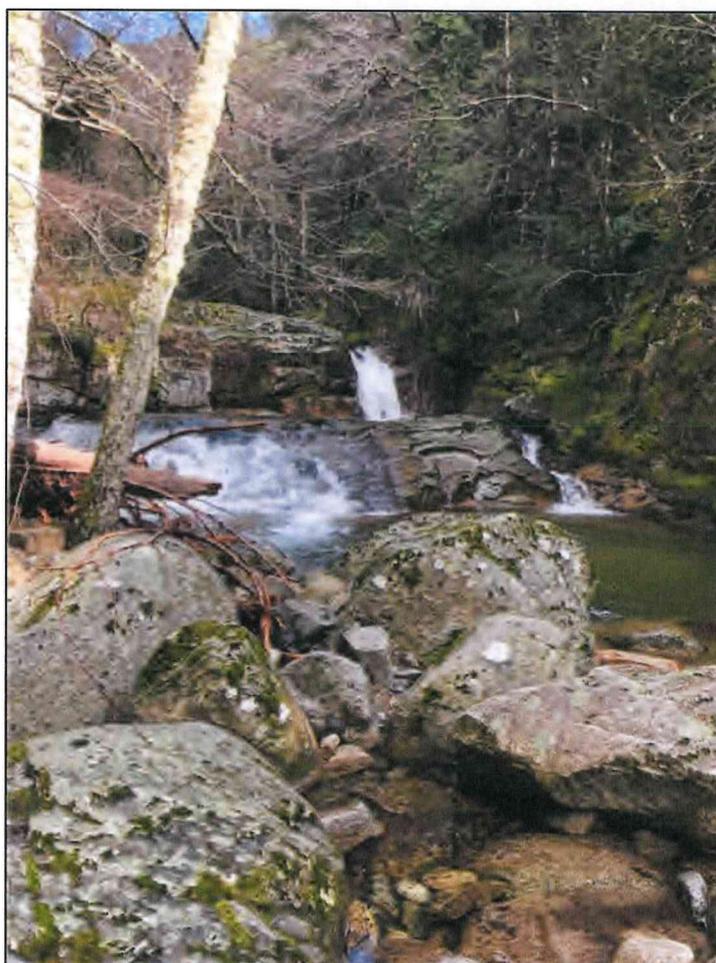


Photo 2

Photo 3 : Les cascades infranchissables situées immédiatement à l'amont du seuil.

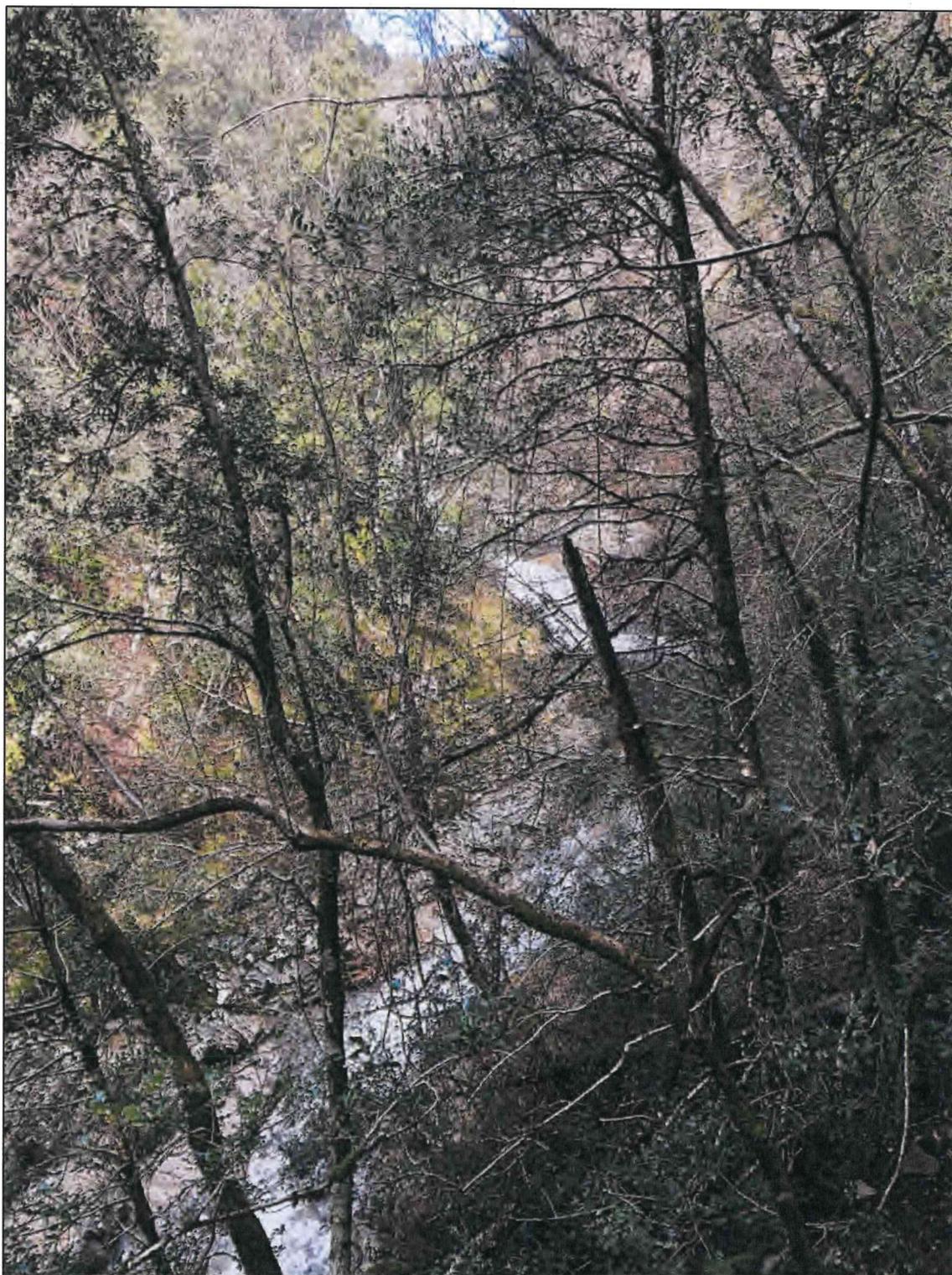


Photo 3

Photo 4 : Le torrent de San Petru vu vers l'amont depuis le pont de la route d'accès au plateau du COSCIONE.

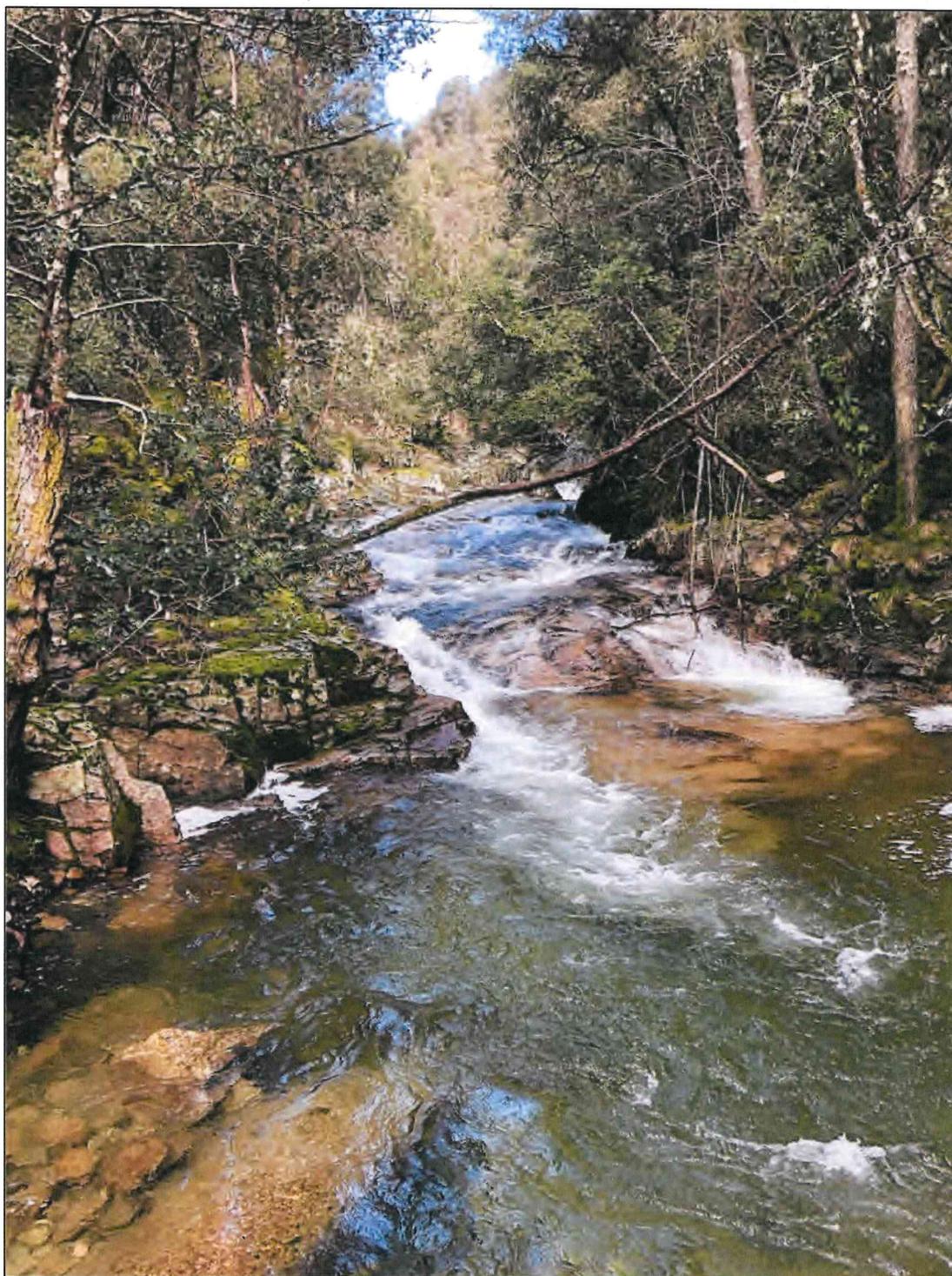


Photo 4

Photos 5 et 6 : Forêt claire ou maquis haut à chêne vert et arbousier au droit de la future piste de desserte de la prise d'eau (linéaire 190 m ; parcelle 686). Remarquer les sols retournés par l'action du fouissage des porcins en libre pâture.



Photo 5



Photo 6

Photo 7 : Le torrent de San Petru vu vers l'aval du pont de la route d'accès au plateau du COSCIONE.

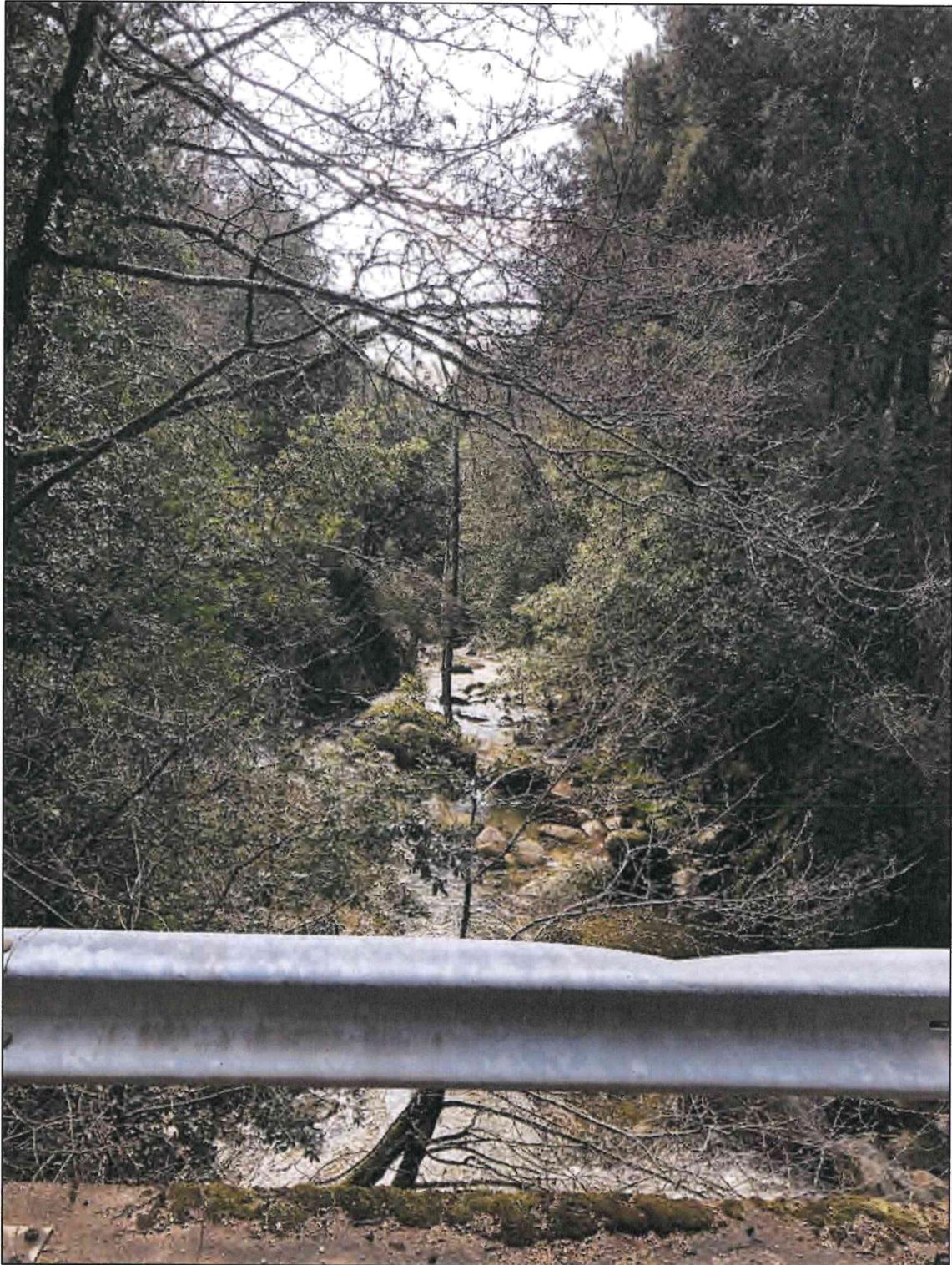


Photo 7

Photos 8 à 11 : La route d'accès au plateau du COSCIONE (vue vers l'amont)



Photo 8

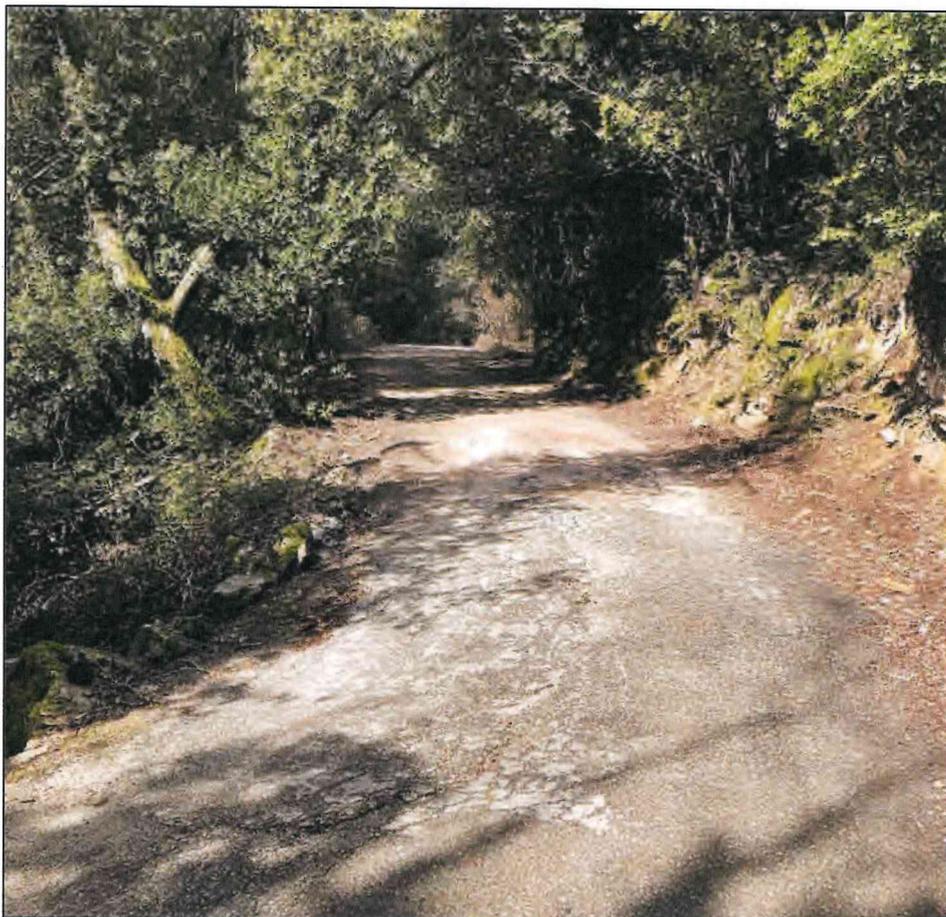


Photo 9



Photo 10



Photo 11

Photo 12 : La route d'accès au plateau du COSCIONE (à l'entrée de QUENZA)



Photo 12

Photo 13 : Chemin agricole emprunté par la variante 1 du tracé de la conduite forcée.



Photo 13

Photo 14 : Route empruntée par la variante 2 du tracé de la conduite forcée.



Photo 14

Photos 15 et 16 : Chemin d'accès à la passerelle et au Moulin de PAPPOLELLU (passage de la conduite forcée variantes 1 et 2) en direction du torrent de San Petru (utilisé par le Mare à Mare sud).



Photo 15



Photo 16

Photo 17 : Emplacement du projet de centrale devant le chêne vert (parcelle n° 914 section C).



Photo 17

Photo 18 : En aval immédiat de la restitution se trouve la prise d'eau villageoise de SORBOLLANO.



Photo 18

Photo 19 : Vue rapprochée du seuil (quasi infranchissable) de la prise d'eau de SORBOLLANO.

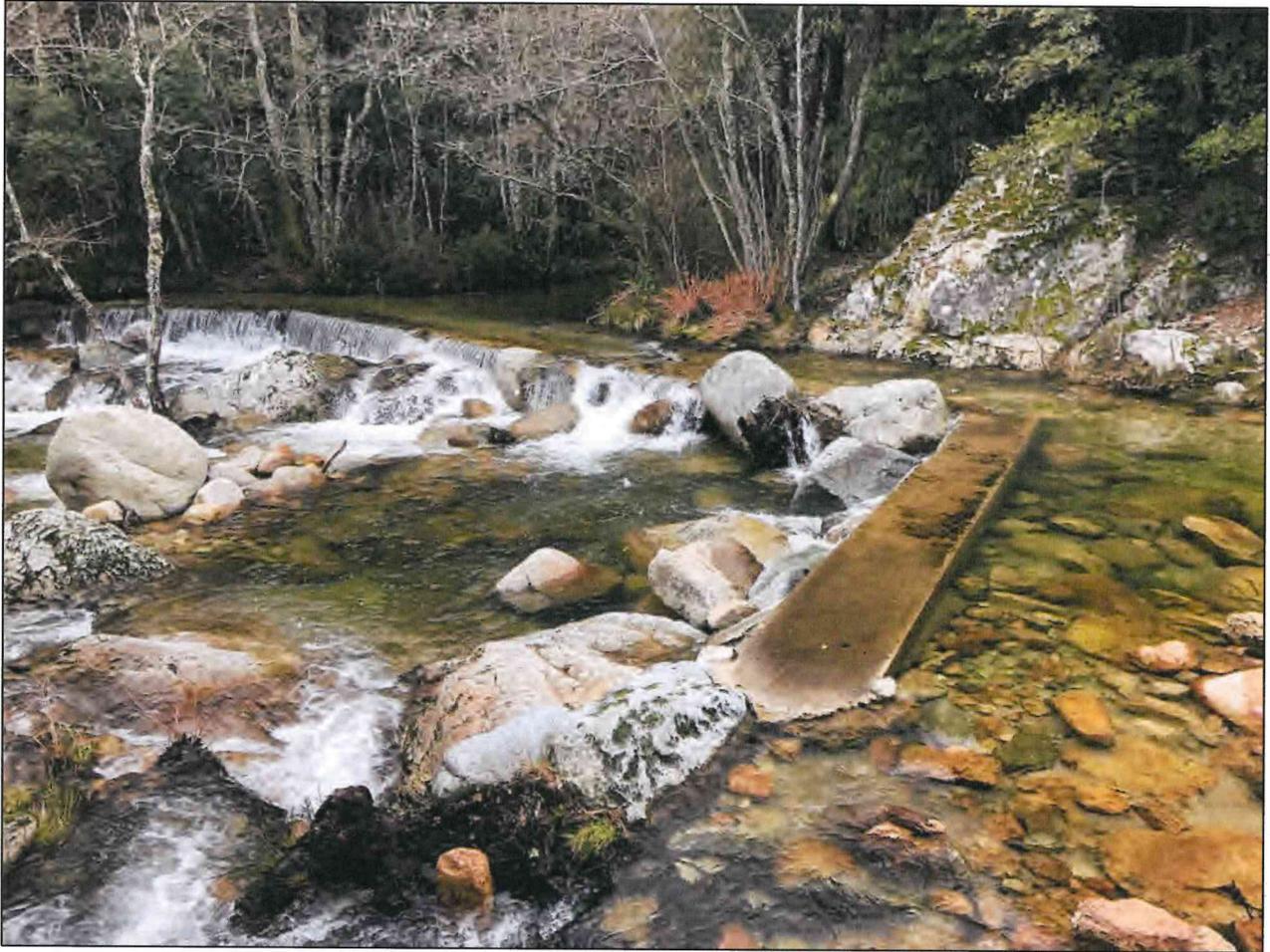


Photo 19